



## COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 16 octobre 2023

\*\*\*\*\*

**Présents** : Mmes BARTHAS Muriel, BERAUX Nathalie, DELRIEU Françoise, GARD-MAZET Nathalie, LAMUR Joëlle, SERRANO-MAZEL Charlotte  
MM. BOIVIN Jean-Claude, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, DRIOU Marc, RIVES Jacques  
ZOCARATO Michel

**Excusés - absents** : CLUA Jean-Claude, SEGUY Céline

**Secrétaire de séance** : LAMUR Joëlle

**Date de convocation** 10 octobre 2023

### **Ordre du jour** :

Approbation du compte-rendu du 11 septembre 2023

Compte-rendu des décisions prises par le maire au titre des délégations consenties par le conseil municipal

1 – Fixation du nombre des adjoints

2 – Projets d'investissements 2024 : demandes de subventions

3 – Nomination stagiaire agent technique contractuel

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

➤ Compte-rendu des décisions prises par le maire au titre des délégations consenties par le conseil municipal :

↳ Devis travaux intempéries :

- SIC (Syndicat Intercommunal de Cyclindrage) : 152 590.62 €

↳ Affaire CAHUZAC

- courrier adressé en recommandé les informant de la mise en place d'une procédure d'expulsion.

↳ CDD de remplacement

Contrat du 25/09 au 06/10 pour remplacer agent absent sur la cantine et le ménage école

↳ Arrêtés de délégation de signature pour les actes d'état civil, opérations funéraires

Autorisation donnée de signer les actes d'état civil.

↳ Décisions modificatives :

Autorisées par délibération du 11/09/2023

⇒ Budget Principal :

besoin financement 1 290.00 sur c/ 739118

	diminution dépenses fonctionnement	Augmentation dépenses fonctionnement
c/615228 : Autres bâtiments	- 1 290.00 €	
c/739118 : Restitution contributions directes		+ 1 290.00€ *somme au budget : 0.00 € *somme après DM : 1 290.00 €

- c/ 2131 : Bâtiments publics:

Eglise : besoin de financement : 12 000.00 €

Désignation	diminution dépenses	Augmentation dépenses
c/231 : Opération 246 RD 620 (RD 620/RD101)	- 12 000.00 €	
c/2131 : Bâtiment public		+ 12 000.00 € *somme au budget : 40 000.00 € *somme après DM1 : 69 500.00 € *somme après DM2 : 81 500.00 €

## 1. Fixation du nombre des adjoints

Vu l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux Conseils Municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant le décès de Monsieur Paul MALRIC, 3<sup>ème</sup> adjoint,

Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de Villalier étant de 14, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser quatre (4).

Vu la proposition de Monsieur le Maire de rédéfinir le nombre de poste d'adjoints au maire, et de fixer ce nombre à trois adjoints ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le nombre de postes d'adjoints au maire, et de le fixer à trois. (délibération 2023-45)

## **2. Projets d'investissements 2024 – demandes de subventions**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux projets d'investissements pour 2024 :

⇒ le projet « Aménagement et sécurisation du carrefour RD 101-RD 620 »,

qui s'inscrit dans la continuité des travaux de sécurisation de la traverse d'agglomération qui sont en cours. Cela permettrait de sécuriser totalement la traverse RD 620 sur l'ensemble de la commune.

A ce titre, il propose que ce dossier soit prioritaire sur les autres projets pour les demandes de subventions.

Le projet total s'élèverait à : 70 000.00 € H.T soit 84 000.00 € TTC.

⇒ le projet de rénovation du foyer municipal « Réhabilitation, rénovation énergétique et mis aux normes d'un espace mutualisé – espace associatif en cœur de village ».

Le coût prévisionnel est estimé 761 690.00 € HT soit 914 028.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider les deux projets d'investissements, de définir le projet RD101-620 comme prioritaire et de déposer auprès de l'ensemble des partenaires les demandes de subventions. (*délibération 2023-46 à délibération 2023-51*)

## **3. Nomination stagiaire agent technique contractuel**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'engager les procédures de nomination en tant que fonctionnaire stagiaire de l'agent recruté en tant que contractuel sur le service technique depuis le mois de mars.

### **Informations et questions diverses :**

➤ Jean-Claude BOIVIN informe le Conseil qu'il a eu des retours positifs sur le bon entretien par le service technique du Lotissement le Moulin.

➤ Information Vigipirate : Plan Vigipirate Urgence Attentat activé : l'ensemble des établissements scolaires et bâtiments publics doivent être sécurisés

➤ Joëlle Lamur informe le Conseil que la Compagnie Fusible est présente sur la commune pour poursuivre ses entretiens avec la population pour la restitution à l'occasion du prochain spectacle du samedi 18 novembre. Spectacle la Guinguette Païenne - samedi 18 novembre à 19h au foyer, suivi d'un repas.

➤ Nathalie Bereau – Charlotte Serrano-Mazel :

- 31/10 : Cartable et Cie organise Halloween au Foyer : déambulation dans le village, apéritif, auberge espagnole
- 03/11 : Atelier Créatif Land'Art

➤ Joëlle Lamur précise que le Marché de Noël aura lieu le dimanche 10 décembre.

Il est proposé pour cette année de faire payer l'emplacement 5 € et de reverser les sommes perçues au Téléthon.

La séance est levée à 22h30

Le Maire,  
Michel ZOCCARATO

